Extrait du OIEau

http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/haiti-batir-le-referentiel

Haïti - Bâtir le référentiel technique de l'eau et de l'assainissement

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2012

OIEau

La DINEPA, Direction Nationale de l’Eau Potable et de l’Assainissement en Haïti, a confié à l’OIEau la réalisation des Directives et des Guides Techniques Nationaux du domaine de l’Eau Potable et de l’Assainissement.

Confrontée à la diversité des acteurs de la conception et de la réalisation des projets d’infrastructure, la DINEPA doit aboutir à une harmonisation des pratiques et des matériels.

Pour y arriver, l’OIEau rédige des Directives qui prescriront les minimums techniques à respecter pour chaque type d’ouvrage, mais aussi des guides, ayant un objectif pédagogique, qui mettent en avant une pratique à la fois valide techniquement et adaptée au contexte haïtien.

Pour le secteur de l’assainissement, par exemple, des centaines de modèles de latrines ont été conçus par de nombreux acteurs nationaux et internationaux, depuis des décennies. Cette diversité d’ouvrages, pas toujours les mieux adaptés techniquement, rend particulièrement difficile l’adoption d’une stratégie nationale, qui vise à accroitre le taux de desserte en structures sanitaires de qualité dans un pays fortement impacté par le choléra.

Dans le secteur de l’eau potable, la diversité des matériaux et appareillages utilisés, les nombreuses unités usuelles de mesures, où encore les procédés employés par les nombreux acteurs privés, publics, nationaux et internationaux compliquent les opérations d’exploitation et d’entretien.

Il s’agit également pour l’ensemble du secteur AEPA de mieux maitriser les Schémas Directeurs et leur dimensionnement financier et d’assurer la qualité des réalisations et, à terme, la qualité de l’eau distribuée.

Une soixantaine de documents ont déjà été produits et soumis au Comité de Pilotage du projet, financé par l’UNICEF.

Les étapes suivantes, outre la rédaction des nombreux documents techniques restants, sont la diffusion des Directives, la formation des futurs utilisateurs de ces documents, ou encore l’adaptation des préconisations aux évolutions du secteur, aussi nombreuses que rapides en Haïti.

Ainsi les acteurs locaux pourront progressivement développer l’activité économique sectorielle en évitant les pièges des malfaçons par méconnaissance ou par manque de cadrage technique ou réglementaire. Cette action participe activement à la construction du secteur de l’eau et à son développement.

Copyright © OIEau